

Sommaire

- 1 Les vœux du maire
- 2 Jeunesse et vie citoyenne
*L'Écho des Familles
Lien d'Accueil Enfants Parents
Projet éducatif*
- 3 Le Père Noël à l'école
- 3 Rendez-vous
- 4 5 Épisode neigeux
- 6 Travaux
Le service technique récompensé
- 7 Agenda 21
*Repose-vélos
Sécurité citoyenne
Marché de Provence
Marché des producteurs*
- 8 Informations générales
*État civil
Horaires des services administratifs*
- 8 Expression des élus

Un épisode neigeux
exceptionnel



Pages centrales

Les Vœux du maire.

Chers concitoyens,

Je souhaite en ce début d'année que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui vivent ce changement d'année dans la peine, dans l'isolement, ou qui affrontent des difficultés en ces temps troublés et délicats. Ayons également à l'esprit les souffrances supportées d'abord par le peuple Haïtien, et aussi par les citoyens du monde qui ont froid, faim, et qui subissent la violence de conflits qui les dépassent. Soyons solidaires.

Lors de l'épisode neigeux, il a été question de solidarité là encore. C'est notre base républicaine que de s'épauler dans les moments difficiles, et participer au travail collectif. Sans aucune prétention, je suis fier de la commune, fier des femmes et des hommes bénévoles, des services municipaux, fier des élus, des secouristes qui par leur travail et leur efficacité ont permis un dénouement acceptable.

La solidarité est une valeur. Pour l'équipe municipale cette valeur se traduit par des actions. C'est ce que je retiendrai aussi de l'année 2009. En matière de travaux, l'année a été marquée par l'aménagement du chemin de Piolenc et le début des travaux rue Buisseron. Ceux du tour de ville, quant à eux débiteront en fin d'année 2010 et s'échelonnent jusqu'en 2014. Pour plus de sécurité, nous avons décidé de limiter à 50 km/h la vitesse sur l'ensemble des chemins communaux et la priorité à droite en agglomération sera progressivement instaurée.

J'ai souhaité qu'une réflexion soit menée sur notre communication. C'est pourquoi une nouvelle identité graphique a été définie. Un nouveau site Internet sera en ligne au mois de mars.

L'engagement de la commune en faveur du développement durable prend en compte la dimension sociale, économique et environnementale. La dimension sociale de notre action a déjà été largement évoquée : le lien entre les générations, l'alphabétisation, le soutien à la parentalité... elle sera poursuivie cette année. En matière de développement touristique, 2010 sera marquée par la concrétisation d'un projet à visée sociale : le débroussaillage par un chantier d'insertion de l'ancienne voie ferrée Orange-Buis les Baronnie dans le but de l'ouvrir aux piétons. Par ailleurs, après le succès du marché des producteurs d'avril à octobre, un marché hebdomadaire se tiendra tous les mardis matin, sur le cours du Midi, à partir du 2 mars.

Les actions en faveur de la protection de l'environnement ont débuté en 2009 – le fleurissement raisonné en est une illustration. Elles se poursuivront cette année avec la mise en place de subventions aux particuliers pour l'acquisition de chauffe-eaux solaires, une réflexion sur les économies d'énergie, la préservation des paysages et de notre patrimoine hydraulique.

C'est fort de cet engagement que s'inscrit le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du futur Plan Local d'Urbanisme (ex Plan d'Occupation des Sols – POS). C'est en effet sur le long terme et au-delà de simples considérations de zonage que se construisent l'urbanisme et le développement.

Je terminerai mon propos sur l'année 2009 en saluant nos concitoyens qui, par la richesse et la diversité de leurs activités, animent le bien-vivre à Camaret : je parle bien sûr des associations.

J'ai confiance dans notre capacité collective de cohésion et de mobilisation, dans notre volonté commune de construire ensemble un avenir harmonieux pour Camaret.

Fort de cette confiance, je présente à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2010.



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 19 janvier à la salle polyvalente.

Marlène THIBAUD
Maire de Camaret-sur-Aigues



Une cérémonie clôturée comme il se doit par le non moins traditionnel pot de l'amitié.

Cours d'informatique

Un service gratuit, dans le cadre des animations du centre Part'Âges. Début des cours mardi 26 janvier par petits groupes de 5 personnes de même niveau.

Pour les débutants, intermédiaires ou ceux qui veulent approfondir leurs connaissances sur un logiciel particulier.

L'Écho des Familles

Toutes les informations concernant le secteur jeunesse sont disponibles sur un bulletin trimestriel intitulé « L'Écho des Familles ».

Vous y trouverez horaires, tarifs et détails des activités proposées en fonction des tranches d'âges.

Pourquoi L'Écho des Familles ? Parce que notre volonté est d'intégrer les familles aux services proposés : Relais d'Assistants Maternelles, lieu d'accueil enfants parents journée thématique alphabétisation...

L'Écho des Familles est disponible en mairie, au PIJ, au CLSH, au Club Ados...

1ER TRIMESTRE 2010

L'ECHO DES FAMILLES

MAIRIE DE CAMARET SUR AIGUES

Edito

Les élus et le service jeunesse s'associent pour vous souhaiter une bonne année 2010.

Nouvelle année, nouvelles formules.

Notre volonté étant d'intégrer les familles aux services jeunesse, nous élargissons le champ des services proposés, c'est pourquoi l'intitulé du journal L'Écho des Familles, où vous trouverez toutes les infos du service jeunesse.

Fin 2009, le relais assistantes maternelles a vu le jour ainsi que les cours d'alphabétisation et les permanences du planning familial.

Le 1^{er} mars 2010 ouvrira le lieu accueil enfants-parents afin d'être au plus près de vous et répondre à vos besoins.

La future directrice de crèche Mme Bayal, médecin, prendra ses fonctions d'ici peu (l'emploi d'un cadre médical pour une crèche de 20 places étant obligatoire) et supervisera tout le secteur petite enfance (crèche, lieu accueil enfants-parents, CLSH 0 à 6 ans en coopération avec le personnel déjà en place. Un travail sera mené sur l'accueil de l'enfant handicapé.



Service Enfance Jeunesse

Sommaire :

- Les structures : infos
- Programme des activités par tranches d'âge.
- Les nouveautés
- Les tarifs



Dans ce numéro :

Les 0-6 ans	2
Les 6-14 ans	3
Pass' sports Conseil Enfants Initiatives Ados	4
Les Ados	5
L'alphabétisation	6
Le RAM de LAEP	6
Point Info Jeunesse	7
Tarifs	8

En espérant que cette politique jeunesse crée et fasse perdurer le lien social souhaité par tous, je vous remercie au nom de la municipalité et du service jeunesse nos vœux les plus sincères pour cette année 2010.

Véronique CHOMEL
Adjointe à la jeunesse

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents ouvrira ses portes le 1^{er} mars 2010 au Centre de Loisirs sans hébergement « la Gare aux Enfants », dans l'attente de l'ouverture du Centre inter générationnel.

Le LAEP a pour mission de favoriser la relation parent enfant, la socialisation des

jeunes, la valorisation des compétences et l'épanouissement des personnes accueillies, de prévenir l'isolement familial, de négocier des passages de vie difficiles.

Le LAEP est un espace de rencontre, d'échange et de jeux pour l'enfant de 0 à 3 ans. Chaque enfant est

accompagné d'un adulte présent pendant toute la durée de l'accueil. Le LAEP fonctionne dans le respect de l'anonymat lorsque les familles le souhaitent et la confidentialité concernant le public accueilli et les problèmes abordés.

L'accueil sera assuré par des professionnels ayant des compétences avérées pour remplir une fonction d'accueil, d'écoute et d'orientation. Le LAEP n'a pas de visées thérapeutiques.

Enfin un projet éducatif débattu et validé en conseil municipal

Extrait du procès-verbal n 79 retraçant les délibérations du conseil municipal du 17 décembre 2009.

La Municipalité de Camaret-sur-Aigues a rédigé un projet éducatif pour l'année 2010 destiné à définir les priorités éducatives sur lesquelles les professionnels de l'enfance jeunesse devront travailler, ce projet prendra vie au travers des différents projets pédagogiques déclinés par les structures d'accueils.

Les objectifs de ce projet éducatif reposent sur plusieurs domaines :

Loisirs : proposer un programme d'animation diversifié, régulier et pour tous, favorisant l'implication personnelle et permettant la découverte ; Adapter les

contenus en fonction des publics.

Education : Organiser, cadrer les fonctionnements, aménager le temps, les espaces en privilégiant l'approche ludique ; Développer les échanges de savoirs, de compétences.

Socialisation : Développer la vie dans le village en impliquant les familles ; Valoriser l'individu dans le respect des différences ; Créer, développer le lien social en favorisant la transversalité interne et externe.

Services : Proposer un éventail de services à la population : Information Jeunesse, Information Famille, Accès internet, mission locale, lieu accueil enfants parents, relais

d'assistantes maternelles, alphabétisation...

Information : Favoriser de manière cohérente la communication interne et externe ; Permettre la connaissance des structures environnantes ; Vérifier et actualiser les sources d'information (CIDJ, Pôle emploi).

Vie locale : S'adapter au contexte local, s'impliquer dans les événements locaux tout en identifiant notre intervention ; Garantir la place de chacun dans la vie de la commune tout en favorisant le brassage des populations.

Partenariat : Fédérer la dimension d'animation entre les associations concernées, favoriser le lien entre elles et avec les institu-

tions ; Formaliser les relations (contrat, convention...); Garantir aux usagers le respect des normes et réglementations.

Formation : Valoriser le métier d'animation en permettant l'acquisition de nouvelles compétences favorisant la formation ; en favorisant la découverte de l'environnement professionnel extérieur ; en valorisant les compétences individuelles ; en responsabilisant chacun dans sa mission et sa fonction.

<...> ces objectifs tiennent compte de l'évolution de notre société et de nos comportements individuels et collectifs et <...> sont conformes à la politique enfance jeunesse menée par la Municipalité...

L'arrivée du Père Noël a fait sensation dans toutes les écoles du village...



À la maternelle



...hélas il y a toujours un moment où il faut dire au revoir.

Devant la crèche



À l'école St andeol

À l'école Mistral

Cette année encore le Papa Noël n'a pas oublié les petits camarétois. Les plus petits ont d'abord eu droit à un spectacle à l'école ma-

ternelle le 14 décembre, puis les plus grands ont pu assister le 17 à la projection du film de Luc Besson « Arthur et les Minimoys ».

Le lendemain, les enfants de toutes les écoles de Camaret ont eu la surprise de voir le Père Noël en personne leur rendre visite.

L'après-midi, ils ont pu déguster un goûter appétissant : brioche, Père Noël en chocolat, orange et jus de fruit.

Rendez-vous...

Exposition d'icônes

Du 10 au 25 avril 2010

Tous les jours de 14h à 18h à la chapelle Saint-Andéol.

Œuvre d'art sacrée issue d'une tradition plus que millénaire, l'icône est peinte selon la très ancienne technique dite *a tempera* et dont l'inspiration remonte aux portraits du Fayoum en Egypte.

Une iconographe contemporaine présente ici une trentaine de réalisations de tailles et sujets divers.

Peintre d'icônes depuis une vingtaine d'années, Mme Gabrielle Bonnet a été initiée à l'iconographie auprès de Mr Léonide Ouspenski, maître-iconographe aux ateliers du Patriarcat de Moscou à Paris, puis elle a poursuivi sa carrière et son évolution avec un élève du père Zénon, iconographe de renom international, et ces

dernières années avec le peintre d'icônes et fresquiste Yaroslav Dobrynine, de l'école de Moscou. Celui-ci a réalisé les peintures murales de plusieurs églises, en France et à l'étranger, notamment, proche de notre région, l'église du monastère Saint-Antoine-le-Grand à Saint-Laurent-en-Royans, au pied du Vercors.

A son école, Mme Gabrielle Bonnet a réalisé une grande partie des peintures murales d'une chapelle orthodoxe sur l'île de Porquerolles.

Cette exposition vous permettra de découvrir les matériaux et les étapes de la réalisation d'une icône, des explications sur la peinture *a tempera*, sur le procédé de la perspective inversée, etc. Sera également présenté un diaporama sur le travail de peintures murales.

11 Avril 2010

Balade gourmande dans les vignes du Plan de Dieu

Au cours d'une balade gourmande, sur les terres de l'appellation AOC Côte du Rhône Village Plan de Dieu, vous cheminerez verre en main entre caves et vignobles. Des haltes gourmandes vous permettront de déguster des mets en accord avec les vins de l'appellation.

1^{er} Mai 2010

Grande marche des camarétois (8kms). Cheminement sur notre commune qui aboutira aux Jardins de l'Aygues, où vous pourrez déballer votre pique-nique. Apéritif offert par la municipalité. Concours de boules ouvert à tous et à toutes.

Du 4 au 6 Juin 2010

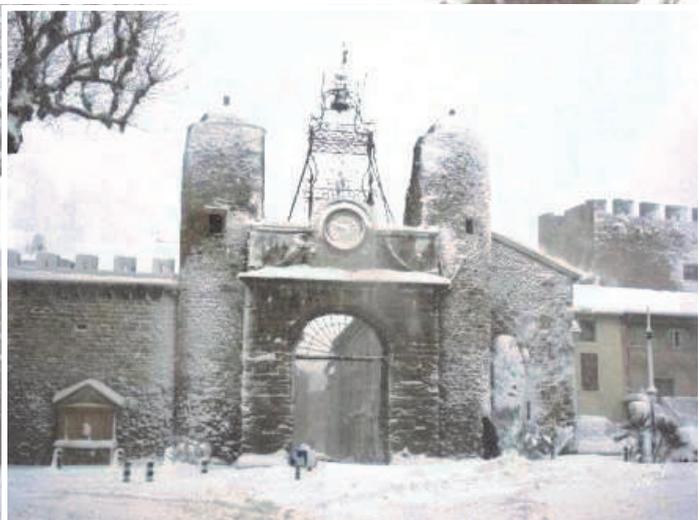
Fête votive

Vendredi : grand spectacle de variétés gratuit avec le groupe « chansons des Années 80 » et en vedette le groupe « ABBA star » connu internationalement.
Samedi à 21h30 : cinéma gratuit à la salle polyvalente.
Dimanche : concours de pêche gratuit pour tous les enfants.

13 Juillet 2010

Pique-nique sur la place St-Andéol. Cette manifestation qui connaît de plus en plus de succès est une occasion pour les camarétois de mieux se connaître. A partir de 19 h, animations, disc-jockey. Une bonne soirée entre habitants de la commune, entre amis. Apéritif, vin, dessert offerts par la municipalité.

ÉPISODE



Des chutes de neige comme Camaret en a rarement connues dans son histoire...



... ont façonné partout des décors inhabituels.



Le gel au matin n'a pas arrangé les choses.

Notre région a connu dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 janvier 2010 des chutes de neige exceptionnelles. Orange et ses environs, dont évidemment Camaret, ont été les plus touchés du Haut-Vaucluse. Notre département avait été placé le jour même, avec trente autres, en alerte Orange par Météo-France, une profonde dépression se dirigeant sur nous depuis les Baléares.

Prévenus par la préfecture dès 22H, les élus se sont immédiatement rendus en mairie où ils ont pris les premières mesures d'urgence. Les services techniques ont attaqué les opérations de déneigement et de salage dès 23H. Après quelques trop courtes heures de sommeil, les élus présents vendredi dès 5H du matin autour de Mada-

me le maire, ont mis en place une cellule de crise opérationnelle.

Des camarétois bénévoles, soucieux d'apporter leur aide à leurs concitoyens, se sont spontanément présentés à la cellule de crise qui est restée ouverte tout le week-end.

L'organisation logistique a naturellement pris en compte en priorité les secours aux cas les plus sinistrés, notamment l'assistance aux naufragés de la route. Ainsi un centre d'accueil a été ouvert au CLSH. La sécurité civile a fourni des lits que les sapeurs-pompiers ont livrés vers minuit. Les repas ont été assurés le vendredi par la municipalité, et le same-

di, des rations militaires ont été livrées par la Légion étrangère et la Gendarmerie. Au total, 30 personnes ont trouvé refuge au CLSH où les animateurs Alicia BUTTY, Marion FERNANDEZ et Antoine DESCHAMP se sont également présentés spontanément, ainsi que Yamina L'HADJ du Relais Parents Assistantes Maternelles. Wilfried BRICOURT, coordinateur jeunesse, a quant à lui assuré nuit et jour la logistique du centre d'accueil.

La cellule de crise a traité plus de 450 appels téléphoniques. Les élus présents ont rappelé tout au

long de la journée les cas les plus urgents, et ont fait régulièrement le point avec les pompiers et la gendarmerie pour organiser les secours par secteur. Les décisions étaient ensuite transmises au maire-adjoint Michel PAIALUNGA, qui a coordonné toutes les actions techniques. Des employés municipaux, ainsi que des bénévoles, ont assuré des livraisons de repas aux personnes âgées au moyen de quads.

NEIGEUX



Les cas les plus urgents étaient traités en priorité.



La cellule de crise a coordonné les opérations jour et nuit, mobilisant les pouvoirs publics rejoints par de nombreux bénévoles camarétois.



Tous les moyens ont été mis en œuvre pour dégager la voirie.



De trop rares instants de repos.



La neige a quand même fait des heureux...



...et suscité des vocations chez nos artistes en herbe.

Lors de ses vœux traditionnels, le mardi 19 à la salle polyvalente, madame le maire n'a pas manqué de rendre hommage aux corps qui n'ont pas failli à leur mission : les sapeurs-pompiers d'Orange, ceux de Camaret et leur chef de centre Didier LATOUR, ainsi que le Commandant AUGIER, la gendarmerie de Sainte-Cécile, d'Orange

et de Vaison-la-Romaine, en particulier le commandant THOMAS, la BA 115, le 1^{er} REC, les élus, et bien sûr les bénévoles camarétois, qui ont donné aux inévitables mécontents, sourds aux priorités et qui font de leur chemin privé la voie à dégager sans attendre, une si belle leçon de

civisme : MM. Gérard et Simon TRUFFO, M. Guy VERRIER, MM. Jean-Louis et Stéphane LATOUR, M. François IMPERAIRE, M. Gérard LEBRUN, M. Michel LURIE, M. Damien NAVARRO, M. Philippe UL-

PAT, M. Gérard SASSATELLI, M. Régis SIMON, et tant d'autres sans doute.

Le programme se poursuit malgré les contraintes



Le vert n'est évidemment pas encore apparu sur les terre-pleins, mais le chemin de Piolenc présente déjà une physionomie très différente de celle qu'il présentait.

Les travaux d'aménagement du chemin de Piolenc sont terminés, malgré quelques déboires comme le vol déplorable des câbles de l'éclairage public. La voie



entièrement refaite est devenue beaucoup plus agréable, et dispose désormais d'aménagements facilitant la circulation des piétons, vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite. Quelques ajustements pourront éventuellement survenir au terme d'une période d'observation, effectuée pendant les premières semaines d'utilisation.



Deux exemples de partage de l'espace entre tous les modes de transport : en haut le chemin de Piolenc (avec ses « repose-vélos » au premier plan), en bas le chemin de Rasteau.

Les travaux de la rue Buisseron se poursuivent, non sans aléas ! Le sous-sol a en effet révélé quelques mauvaises surprises qui ont considérablement perturbé le planning prévisionnel. Nous tenons à renouveler nos excuses auprès des riverains que nous avons tenu régulièrement informés.

Plusieurs anomalies sont notamment apparues sur le réseau d'assainissement. Sur le réseau d'eau potable, le prestataire chargé des travaux nous a signalé une vétusté prononcée de la canalisation principale, apparue lors du remplacement des raccords en plomb. Nous avons alors rapidement contacté le gestionnaire de ce réseau, le syndicat Rhône Aygues Ouvèze (RAO), et obtenu le remplacement

de cette canalisation après avoir rencontré son directeur M. AUGER et les services techniques du RAO. Ces travaux ont débuté le 5 janvier pour une durée estimée à deux mois.

La volonté de la municipalité est de mettre en œuvre tous les travaux nécessaires pour assurer aux riverains une tranquillité totale pour au moins les cinq ans à venir. L'aménagement durable des voies, leur sécurisation pour faciliter les déplacements doux, ne s'obtiennent certainement pas sans quelques contraintes. C'est dans ce but que nous avons mobilisé tous les prestataires qui ont dû intervenir sur cette rue : le RAO et la SAUR pour l'eau potable, la CCAOP et la SDEI pour l'assainissement, le Syndicat d'Électrification Rurale, EDF et France Telecom

pour l'enfouissement des lignes, sans oublier l'Association Syndicale ALCYON pour la couverture du ruisseau et la desserte en eau d'arrosage.

Sur le chemin de Rasteau, la continuité du trottoir entre la rue Marie Curie et la route des Princes d'Orange est en bonne voie de finition. Au quartier du Jonquier, le chemin Gay Lusac reliant le lotissement des Tournesols à celui des Romarins sera rénové dans les semaines à venir, avec création de trottoirs. L'enrobé de l'allée du Jonquier sera également repris.

Malgré les obstacles rencontrés, le programme de travaux engagé par la municipalité se poursuit pour faire de Camaret une ville agréable où il fait bon vivre.

Le service technique récompensé

Le 23 octobre dernier en Avignon, le comité départemental du Tourisme de Vaucluse remettait à notre commune le premier prix départemental des villes et Villages Fleuris. Les élus et le personnel des

services techniques se sont retrouvés pour fêter ensemble cette récompense. Si l'équipe en charge des espaces verts est à féliciter au premier chef, c'est l'ensemble du service technique qui a participé à ce résultat.



Le service technique, déjà félicité avant la tempête de neige au cours de laquelle il s'est à nouveau illustré.



Un design contemporain qui peut déconcerter au premier abord, mais ce mobilier urbain sert bien à fixer son vélo, sans risquer de voiler les roues.

Des « repose-vélos »... pour reposer les cyclistes.

En application du PDU (Plan de Déplacement Urbain), et notamment son objectif de favoriser les déplacements doux au sein de la commune et de renforcer l'attractivité des commerces de proximité, la Municipalité vient d'installer une cinquantaine de « repose-vélo » fournis par la Communauté de Communes Aigues Ouvèze en Provence (CCAOP).

Ainsi, les cyclistes allant dans les commerces, services et lieux publics (Mairie, Chapelle Saint-Andéol, Maison Bèque) du centre-ville trouveront des équipements adaptés pour reposer et attacher facilement leur vélo sans risque de voiler leurs roues.

À noter que les emplacements ont été définis en suivant les recommanda-

tions des commerçants et qu'aucune place automobile n'a été enlevée.

Ces dispositifs, qui complètent les « râteliers » existant (salle René Rousière, stade d'honneur, salle Frédéric Mistral...), seront développés progressivement, en fonction des nouveaux aménagements et des besoins exprimés par les camarétois.

Sécurité citoyenne

Depuis le début du mois de décembre, les enfants des écoles Mistral et les Amandiers ont pu voir de nouveaux visages pour les aider, mais surtout pour assurer leur sécurité à la sortie de l'école.

À l'entrée des classes comme à la sortie, la police municipale est désormais renforcée par la présence de parents et de grands-parents pour assurer la sécurisation des passages piétons.

Conçu à l'initiative de la police municipale, le projet a été concrétisé par la signature d'une convention entre la mairie et les

bénévoles. Cette action a aussi pour but de sensibiliser les parents et automobilistes du danger que peuvent encourir les enfants lors de la sortie des écoles.

Équipés de gilets fluorescents, de casquettes, d'un panneau stop et d'une radio, les parents bénévoles n'interviennent en aucun cas dans le cadre de la circulation routière et ne se substituent pas à la police municipale.

À ce jour, cinq bénévoles épaulent les policiers municipaux pour la sortie des écoles.

Marché de Provence

Le mardi matin à partir du 2 mars

Grâce à la volonté conjointe de l'UCAV (Union des Commerçants, Artisans et Viticulteurs de Camaret-sur-Aigues) et de la municipalité, un nouveau marché de Provence va être mis en place les mardis matin à partir du 2 mars prochain Cours du Midi.

Sont annoncés dès le lancement, une dizaine de marchands essentiellement alimentaires (poissons, fruits et légumes, fromages, olives...)... de quoi satisfaire les camarétois à la recherche de

produits frais de qualité.

Cette heureuse initiative, souhaitée par une grande majorité des camarétois consultés, va permettre de renforcer l'attractivité globale de notre village, servir de vitrine à l'activité commerciale sédentaire, développer l'animation du centre villageois grâce notamment à l'implication de l'UCAV.

À noter que le marché du dimanche matin sur la place Saint-Andéol continue.

Marché des producteurs

La première édition du marché des producteurs s'est achevée le vendredi 6 octobre dernier. Devant le succès rencontré pour cette première saison et la satisfaction exprimée par tous, la municipalité, avec le soutien de « Bienvenue à la Ferme », a décidé de le

reconduire au printemps prochain.

Rendez-vous donc début avril pour découvrir et savourer les produits de saison de notre terroir.



Le premier marché des producteurs sur le parking du stade de motoball.



Marlène Thibaud, Bernard Dianoux, adjoint à la sécurité, et deux policiers municipaux, entourent nos cinq concitoyens bénévoles : Mme MARTIN, Mme SCHMITT, Mme ELIAS, Mr MATHIEU, Mr MARBOEUF.

Etat civil

NAISSANCES

Lilia GHAJDAOUI
née le 1^{er} octobre à Orange

Antonin MEYER
née le 26 octobre à Avignon

Cléo MEURIC-CARDINAL
née le 2 novembre à Orange

Dylan BERLENGERO – MURET
né le 10 novembre à Orange

Melih MEMIS
né le 11 novembre à Orange

Aloïs BOULAY-MAUGINO
né le 17 novembre à Avignon

Aloïs BOUQUET
né le 27 novembre à Orange

Siril WEHRELL
né le 7 décembre à Orange

Moly RIVIERE

née le 10 décembre à Orange

Lysa CALLEJA

née le 11 décembre à Orange

Maëlle BATHELIER

née le 16 décembre à Orange

Tom ROUCOULY

né le 19 décembre à Orange

MARIAGES

CHAPON Sébastien et
BARRAS Isabelle
le 31 octobre

LABROSSE Luc et
EL BOUHALI Ghizlane
le 19 décembre

TRESSOL Olivier et
BRICHE dit PETITPONT
Anne-Laure
le 26 décembre

DECES

REBOUL Louise
épouse BARRIERE
le 15 octobre à Orange

DOS SANTOS Manuel
le 5 novembre à Camaret

GARCIA Y GARCIA Juan
le 8 novembre à Orange

DIANOUX Yves
le 21 novembre à Camaret

RENOUF Aurélien
le 25 novembre à Camaret

CANADA Floréal
le 26 novembre à Camaret

RANC Georgette
épouse VUITTENY
le 1^{er} décembre à Orange

LAMBERT Guy
le 29 décembre à Camaret

Horaires des services administratifs

Lundi, mardi, jeudi :
de 8h à 12h
et de 13h à 17h

Mercredi : de 8h à 17h

Vendredi : de 8h à 16h

La municipalité a une pensée pour Madame Danielle MONTI, adjointe à la jeunesse et à la vie scolaire sous l'ancienne municipalité, disparue le 19 janvier 2010. Nous tenons à exprimer notre sympathie à sa famille, ses amis et ses proches.

A noter :

Les usagers de La Poste sont invités à être vigilants et précis quant aux adresses de leurs correspondants. Tout envoi ne comportant pas de numéro de rue sera retourné au Centre de Tri.

Expression des élus

Liste « Camaret Avenir »

Non communiquée

Liste « Camaret Espoir »

DIVERSIFIONS NOS ACTIVITES !

Comme je protestais, en conseil municipal, contre la longueur des travaux de voirie, et aussi contre le fait que ceux-ci allaient obstruer des rues principales en pleine saison estivale, l'équipe municipale m'a rétorqué que Camaret n'est pas une commune touristique...

Quel défaut d'ambition ! Car Camaret, déjà située dans une région éminemment touristique, ne manque pas d'attraits. Et même si le tourisme ne sera sans doute jamais l'activité principale chez nous, pourquoi les touristes qui visitent massivement le Ventoux, les Dentelles, Orange, Vaison, les vignobles, ne feraient-ils pas une charmante halte à Camaret ?

Il faut dire que pour l'instant, rien ne les y invite, et qu'avec la municipalité actuelle, ça n'est pas prêt de changer.

Philippe de Beauregard
conseiller municipal de Camaret
conseiller régional de Provence